

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 10 décembre 2012 à 19h30, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants:

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy – district #2
 Alexander Tomeo – district #3
 Robert Beauchamp – district #4
 Marie-Claude Galland Prud’Homme – district #6

Absence motivée :
 Normand Clermont – district #5

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l’avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Budget 2013/adoption
- 3.- Programme triennal d’immobilisations/2013-2014-2015/adoption
- 4.- Période de questions
- 5.- Levée de la séance

12-12-281 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
 et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-12-282 BUDGET 2013/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud’Homme
 et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D’ADOPTER les prévisions budgétaires des activités financières de la Municipalité de Pointe-Calumet pour l’exercice se terminant le 31 décembre 2013, le tout conformément à l’article 954 du Code Municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-12-283 PROGRAMME TRIENNAL D’IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
 Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2013-2014-2015 de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

12-12-284

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QU'À 19h36, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale